

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024/18**

L'an deux mil vingt-quatre, le 08 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Pour : 7 voix

Contre : 4 voix

Abstention : 1 voix

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra TERRACOL, Fanny CADILLON- LAPORTE, Angélique THELIOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etait absent et excusé : M Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

OBJET : Proposition de baisse de la redevance pour la DSP du Bar restaurant « Les Petites Canailles »

Vu la délibération n° 023-212316806-20211028-20211281001 DE du 28 octobre 2021 relative à l'attribution de la délégation de service public pour l'exploitation du bar-restaurant de Sardent

Vu la délibération n°2023/69 du 11/12/2023 relative au rapport de la délégation de service public pour le Bar-Restaurant communal.

Vu la demande des exploitants du Bar-Restaurant communal en date du 17 mai 2024 sollicitant le conseil municipal pour une baisse de redevance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier en date du 17 mars 2024 de Mme DUFOSSE Bernadette expliquant les hausses de l'électricité et des charges courantes (fournisseurs, assurances, URSSAF).

Elle sollicite le Conseil Municipal pour une diminution du montant de la redevance mensuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Propose de diminuer de 250,00 € par mois la redevance et que le montant du nouveau loyer s'élèvera à 650,00 € à partir du 1^{er} mai 2024,
- Autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré, en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 08 avril 2024

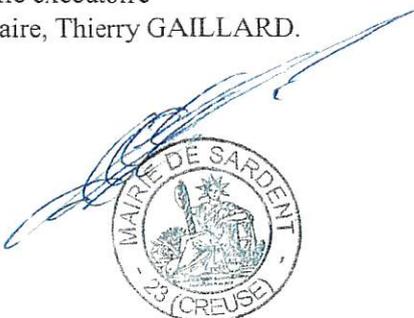
Publié, le 11/04/2024

Transmis, le 11/04/2024

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD.

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET



Signé par : Thierry GAILLARD
Date : 11/04/2024
Qualité : Maire